

Table ronde.

M. Sylvain DIAZ
Psychologue, Atelier Scolaire Rencontre 93

TRANSGRESSION ET MODES DE RÉPONSES : DU MIROIR AU TIERS

Avant-propos

Dans un premier temps, je souhaite situer le public avec lequel nous travaillons en essayant de faire ressortir les enjeux auxquels ils peuvent être confrontés tant du côté de la construction psychique, au moment de l'adolescence, que du côté des apprentissages en lien avec notre sujet.

Nous nous intéresserons à ce que peut signifier une transgression, et comment l'institution scolaire et / ou éducative peut être amenée à réagir traditionnellement.

Dans un deuxième temps, nous verrons comment les modes de réponses du côté coercitif peuvent amener les professionnels à se faire l'économie d'une mise en réflexion autour de ce que signifie le passage à l'acte et les conséquences pour le jeune comme pour l'adulte, jeunes eux-mêmes victimes de transgression de la loi par les adultes proches.

Mon intervention se fera avec cette question de fond: La transgression est-elle le symptôme d'un défaut de transmission agissant dans la relation?

Enfin, je terminerai sur des propositions de repères à partir de ce que nous aurons pu faire ressortir plus avant.

La transgression est-elle le symptôme d'un défaut de transmission agissant dans la relation?

Les jeunes qui bénéficient du placement de jour à l'Atelier Scolaire sont sortis du circuit scolaire ordinaire ou bien celui de prise en charge traditionnel pour de multiples raisons.

Les rapports éducatifs évoquent très souvent des comportements inadaptés de la part du jeune, non attendus, voire inquiétants, ayant eu des répercussions dans le parcours scolaire. Lorsqu'on demande aux adolescents de ce qui a motivé leurs entrées aux Ateliers, la plupart évoque sans détour des conduites qu'ils auraient tenues, venant défier le cadre scolaire. « J'étais méchant; je parlais mal aux profs, je me suis battu avec d'autres jeunes, disent-ils ».

Quelque chose donc dans la conduite du jeune s'est manifesté. Ce décalage est qualifié de transgression au regard de la règle établie dans le système scolaire, donc le règlement.

Mais, cela ne nous renseigne en rien sur ce qu'a vécu subjectivement ce jeune (avant et pendant la transgression), sur son histoire, sur les connexions que cela recouvre d'avec son fonctionnement familial, et sur la signification profonde de son passage à l'acte. Autrement dit, sur ce qu'une jeune personne vient remettre en scène dans l'école, à travers ses conduites, d'un état de tension ou de conflit interne, qui se rejoue à l'infini et qui ne parvient pas à trouver de résolution.

L'expérience collective du cadre scolaire peut devenir très vite problématique. L'accompagnement éducatif de ces jeunes personnes révèle, lorsqu'un lien de confiance et de qualité est tissé entre l'adulte et ces derniers, un état de chaos psychique et de carence parfois intense.

À cela s'ajoute également, dans notre contexte, l'entrée du sujet dans le temps de l'adolescence.

À cette période de leur vie, les adolescents sont confrontés non seulement à la maturation sexuelle du corps, mais vivent aussi une période de remaniement psychique avec la réactivation des pulsions, qui jusque-là, étaient en latence. Ce passage réactualise pour certains des conflits non résolus, lié à l'acquisition des stades de développement psychique durant l'enfance.

Temporalité cruciale durant laquelle l'être humain doit apprendre à lier ses pulsions à un objet qui, dans la mesure du possible, doit se diriger vers un but socialisant et valorisé par l'entourage. Il arrive que dans le développement des sujets, des parents aient pu avoir du mal à faire émerger ces capacités-là. À pouvoir limiter le quantum d'excitation, pour que le jeune ne soit débordé par lui-même ; Que la fonction du tiers ne soit assurée totalement ; Ou encore qu'un parent empiète sur les zones de construction psychique de son enfant.

Autrement dit, l'adolescence est une période de récapitulation œdipienne où s'actualisent, avec les prototypes du jour, les conflits résolus ou non des stades d'évolution psychique antérieurs. Ce qui se réactive peut faire son entrée de manière fracassante, marquant le corps au passage, et peut faire violence, en particulier quand ces changements soudains ne sont pas soutenus verbalement et décrypter par les adultes.

Les états de carences se caractérisent, entre-autre, par des défauts de transmission notamment des règles et des normes, ou de l'impossibilité de faire cohabiter des normes « intra-groupales » avec celles partagées plus largement en société. Ce phénomène est d'autant plus périlleux pour le jeune qui entre dans l'adolescence.

Ce défaut de transmission se joue parfois à un autre niveau : celle de la transmission de l'histoire familiale. Je constate effectivement que le placement généalogique est souvent rendu difficile. Existe-t-il un lien entre défauts de transmission de l'histoire du sujet et défauts de transmission des règles et des normes ? C'est tout du moins une hypothèse sur laquelle je travaille.

Comment rendre opérant quelque chose de l'ordre de la transmission, en tant que processus quand le parent lui-même est en manque de balises, de connaissances et de significations de sa propre histoire ou alors que ce dernier entretient une relation compliquée avec elle et où le silence fait système...

Il convient à mon sens de pouvoir différencier les histoires familiales pour ne pas généraliser mon propos. Cependant si chacune des familles possède ses propres fonctionnements, nombreuses sont celles dont les difficultés tirent leurs origines dans la protohistoire des sujets et celle de la petite enfance des individus.

Le passage à l'acte est donc un indicateur, la partie visible et souvent non élaborée de quelque chose faisant conflit plus profondément et antérieurement. Si une conduite se manifeste de manière inadéquate et qu'elle se répète, peut-on dire que ce qui est observable à valeur de symptôme ? La transgression est-elle un symptôme et si oui de quoi ? Que

vient-elle témoigner du manque de transmission ? C'est à mon sens les premières questions à se poser afin d'élaborer les premières balises d'un accompagnement éducatif et psychologique.

L'une des premières institutions sociale et collective, l'école et dans laquelle un jeune est amené à s'inscrire, a pour principale mission la transmission des connaissances et de l'art du vivre ensemble. Or que se passe-t-il quand un enfant ou un adolescent, est mal équipé ? Que le processus de transmission ne fonctionne pas ? Qu'il montre par des passages à l'acte ses états de carences et de manque ?

Les règlements, dont la fonction « prescrit », sont appliqués plus ou moins systématiquement, mais toujours dans l'économie du symptôme et d'une mise en décryptage des conduites et des affects du sujet. Hors, le symptôme est toujours le témoin d'un fonctionnement « en crise » faisant système pour l'individu. Système motivé contre des angoisses ou des peurs pour certains (parents en fin de vie, dispute à la maison, mauvaise santé d'un membre de la famille, ECT) et pour d'autres, la tendance à la répétition de la transgression est l'emprunte d'une impossibilité à supporter la limitation de l'expression compulsive de soi.

Se confronter donc, une fois adolescent, aux contraintes qu'impose l'art de vivre en collectif, est souvent brut pour certains jeunes carencés, souvent situés dans une détresse intérieure où prédomine le chaos.

Lorsque le lien entre un jeune et un adulte, (par exemple un professeur), n'est pas suffisamment solide, les comportements que l'adulte conçoit comme déviant n'ont d'autres sens que celui d'être une entrave au bon déroulement de la vie scolaire et institutionnelle. Donc une attaque du cadre.

Bon nombre de professeurs avouent leur impuissance, leur agacement face à des situations qui leur échappent et dont ils ne possèdent pas les outils de compréhension. Je participe à un groupe de réflexion constitué notamment de professeurs des collèges et des lycées, pour qui cette question est répétitive. L'exclusion est souvent vécue comme une manière de ne plus souffrir de l'autre, bien que cela ne soit pas appliqué systématiquement.

Lors de nos échanges, j'entends souvent ces professeurs inquiets, qui ne parviennent plus à interpréter cette impossibilité du jeune à adhérer au cadre. « Ces enfants et ces ados sont fous, je ne sais plus quoi faire en tant que prof... » Disent-ils « à part les renvoyer définitivement ». Ces adultes sont-ils en manque de repères ?

Lorsqu'on leur demande si après une exclusion de quelques temps ou bien le passage par une classe relais, les choses sont réglées, ils nous disent évidemment : « non » « cela se répète encore et encore ». Il existe donc une tendance à la reproduction. Ils disent encore qu'ils n'ont pas le temps de reprendre les choses avec les jeunes. Ils évoquent très souvent le manque de soutiens hiérarchiques, le manque de relais à l'intérieur de l'équipe pédagogique, la banalisation, voire la normalisation des systèmes de violences, le manque de connaissances et de visibilité des fonctionnements familiaux, le manque de formation en psychologie du développement de l'enfant et de l'adolescent, le manque de connaissances quant aux réseaux de partenaires qu'ils pourraient solliciter, le manque de relais à l'extérieur. ETC. Intéressant, il y a du manque de part et d'autre...

Toujours d'après leurs repérages, certains adolescents ont intériorisé l'idée selon laquelle ils ne valent rien, ne sont bons qu'à détruire et se détruire eux-mêmes. Ils sont en quelque sorte

déjà exclus de leur propre personne, pris dans un rôle indépassable qui témoigne d'un système carenciel dont ils sont les portes étendards.

Où bien les professeurs identifient ce qu'ils appellent souvent « la culture du mauvais élève », celui qui met en échec le monde des adultes est un dur à cuire, il mérite le respect du groupe classe. L'échec ou l'exclusion deviennent valorisés ou normatifs dans les groupes de pairs. C'est entendre quelque chose de cet ordre là : on peut s'auto-engendrer, sans les adultes. De fait exclure un élève, le renvoyer définitivement sans relais, livré à lui-même, dans l'espoir qu'il prenne conscience de son acte, ne fonctionne pas et ne peut pas fonctionner. Il encourage malheureusement l'idée selon laquelle ils ne sont pas faits pour le monde scolaire. La norme du groupe de pairs triomphant de l'idéal instituant de l'école.

Nous devons effectivement replacer ce désespoir de chacun, l'élève comme le professeur, dans leur contexte. La possibilité de dresser des liens de qualité avec chacun des élèves d'une classe comptant un effectif de 25 à 30 individus est impossible en soi.

Conclusion :

Les conduites symptomatiques font montre d'un manque de balises et d'un manque structurel qui a agi avant, et après la naissance de l'enfant. Dans la relation primaire, quelque chose ne s'est pas amorcée. A défaut de portage et de contenance (suffisamment bon), l'enfant a pris une place qui n'est que l'avatar actualisé d'un conflit agissant à bas bruit. La lignée s'organise dans un manque de limite, (-qui ne sont pas seulement les limites en tant que règle, mais aussi la limite du corps, la limite de sa pensée, de la délimitation psychique du dedans et dehors, de la limite des places).

Les transgressions, lesquelles sont-elles exactement ? Nous pouvons penser très vite à des passages à l'acte, qu'ils soient vu comme une démonstration de l'agressivité du sujet, du côté du verbal comme du passage à l'acte physique signant l'échec d'une mise en élaboration intellectuelle.

Où de comportements qui défient les normes admises ordinairement (piercing). Les normes dans leur fonctionnement sont aussi le fruit d'influences sociales supportées traditionnellement par des rituels qui initient le sujet à... (ces rituels ont disparu dans les sociétés modernes, ou bien s'ils continuent à exister sont souvent à la limite de la maltraitance). À charge de la jeunesse de se créer ses propres rituels, cela fait écho à ce que je soutenais plus avant, les jeunes n'ont d'autres choix que de s'engendrer eux même. Je vous soumets d'ailleurs une question existe-il une culture ritualisée « anti-école » ?

Quels peuvent être donc nos modes de réponses compte tenu cet absences de repères qui agit tant du côté des jeunes que des adultes dans ce contexte symptomatique ?

Quels peuvent être nos modes de réponses ?

Dans le contexte scolaire très précisément, une des seules manières de pouvoir se protéger d'un acte qui est vécu comme une mise en péril du groupe est souvent le recours aux règlements comme défense ultime. Ce recours traditionnel peut être plus ou moins pauvre, plus ou moins riche. Mais Peut-on traité le manque de limite par l'imposition de règles sans

que cela fasse sens pour l'individu qui transgresse le cadre ? La réponse que donne l'institution, qu'elle soit dans des mesures coercitives comme abandonniques, peuvent aller à l'encontre de toute tentative de transmission et d'institution du sujet. D'où ma précédente question.

L'exclusion pour plusieurs jours laisse bien souvent la jeune livrée à lui-même, quelque fois conforté dans sa toute-puissance, quelque fois, l'exclusion renforce l'image négative que l'élève a intériorisée de lui-même. Un rôle qu'il en connaît que trop bien : « je ne suis pas fait pour vivre avec ces autres-là ». Quel sens prend donc l'exclusion ou le renvoi ?

Les réponses données par les conseils de discipline dépendent effectivement de l'établissement et de son projet pédagogique, de la capacité des équipes à mettre en pensée les transgressions. Les moyens que se donnent les écoles sont donc très inégaux.

À propos de la sanction, les auteurs ne s'accordent pas sur ce que recouvre ce terme, trop proche de la punition et ne rendant pas compte d'une mise en élaboration et d'une forme de réparation.

Il existe toujours le risque que l'adulte confonde justice sous l'angle de la réparation et justice sous l'angle de la vengeance. S'il s'agit à tout prix d'asseoir son autorité dans une contrainte qui écrase l'autre, la punition n'a qu'une valeur rédemptrice ou expiatoire, elle soumet le jeune à une force autrement plus imposante que la sienne.

On peut penser à des punitions humiliantes, à ces adultes qui pour faire comprendre la douleur, emploient la force, comme si l'apprentissage des règles n'avait de salut que dans la reproduction de ce que les grecs, du temps de l'antiquité, nommaient la loi du talion. Un acte déroge à l'harmonie du cosmos ; pour rétablir l'équilibre, il faut une réponse proportionnelle. « Si vous tuez, on vous tuera ».

La violence résonne en écho d'un sujet à l'autre. Un mode de réponse qui se situe dans la violence est une manière de valider l'idée selon laquelle la loi du plus fort est toujours la meilleure. Elle n'introduit aucune solution de tiers. La fonction du tiers (traducteur) est entre autre d'inscrire l'autre dans un renoncement de sa toute puissance, mais aussi de lui montrer le champ des possibles une fois cette opération psychique opérante.

La volonté d'un adulte de vouloir réprimer absolument l'autre dans l'expression de ses conduites compulsives, sans le mettre au travail, ne l'aide en rien à devenir détenteur du cadre partagé. À ce propos, les enfants et les adolescents qui ne possèdent pas de quoi comprendre et intérioriser la règle vivent souvent ce passage par la sanction ou la punition comme une véritable humiliation.

Il n'est pas rare que certains jeunes se vengent par ailleurs. Les méthodes de punitions traditionnelles sont encore quelquefois employées et ne permettent aucunement l'émergence d'une subjectivité prenant en compte l'art du vivre ensemble. La punition expiatoire n'est pas une sanction réparatrice. Elle brise les individus au fond d'eux même, donne raison à ceux qui détiennent la force brute, et renvoient le sujet à son chaos, mais surtout elle positionne les deux protagonistes en miroir, à qui cédera le premier.

Faire entrer le jeune dans l'ère de la société et du vivre ensemble, c'est donc l'amener au langage comme une réalité partagée avec l'adulte et ses camarades permettant aussi l'expression de ce qui fait frustration, de ce qui fait confusion. Le thème du séminaire m'intrigue, sommes-nous en perte de repères ? Faut-il les renommer ?

Proposition de repères

Ne pas répondre en miroir :

S'il existe une nécessité de donner une suite à un acte qui dépasse le cadre, nous devons éviter dans nos modes de réponses de répéter la violence qui se joue dans l'environnement intra-familial pour ne pas valider la violence comme seul système de résolution des conflits et des souffrances.

Introduire des solutions autour de la mise en verbe d'un acte, d'un ressenti :

S'autoriser à donner du sens à une conduite qui défit la loi, la norme ou la règle afin de situer le sujet dans ses fonctionnements.

Tenir coûte que coûte son cadre même si cela est parfois épuisant, en s'appuyant sur l'équipe (au sens large):

Prendre des relais entre adultes quand nous sentons que nous risquons d'être nous-mêmes débordé dans la relation.

Sécuriser la relation :

Les jeunes se situent quelque fois dans la méfiance de l'adulte. De celui qui agit pour faire mal. Il faut souvent donc, dans un premier temps recréé des conditions sécurisantes, apprendre à l'autre comment on se protège, comment nous protégeons. C'est en fait recréé des conditions où l'on se sentira en sécurité. Je le fais à ma manière en tenant mes heures, en tenant ma place d'adulte et de professionnel, en sécurisant la parole du jeune, etc.

Ne pas recréer le principe de dissonance :

Il n'y a rien de pire pour un jeune à mon sens que d'entendre le « fais ce que je dis, pas ce que je fais ».

C'est aussi, lorsque c'est possible, allé chercher dans le parent même carencé des capacités ou des aménagements possibles pour que les discours fassent sens entre institution familiale et l'institution éducative et / ou scolaire.

Conclusion et constat de notre temporalité

Il me semble que nos capacités à transmettre soient rendues difficiles compte tenu de la nature de certains messages qui nous parcourent et que nous dispensent les "mass-médias", ayant pris une place prépondérante dans nos vies. Nous connaissons tous leurs pouvoirs de communication et de diffusion. Je m'inquiète de la teneur des messages, de certains contenus fait par des adultes à destination des plus jeunes. Je fais en particulier référence à une célèbre marque de chaussures de sport (que je ne citerais pas), diffusée en début de mois de septembre 2015 (remarqué par ma collègue N.J psychologue clinicienne et corroboré par mon chef de service Mr Ajenoui) : « Mets le chaos ; impose tes règles ». Je vous laisse en tirer les conclusions...

Je cède la parole à mes collègues et vous remercie de l'attention que vous m'avez portée.

Diaz Sylvain